



## DEMANDE D INFORMATIONS concernant l'occupation de mon studio

Par lamadraque, le 12/12/2009 à 14:20

J'ai transformé mon garage en studio et l'ai laissé à un ami qui venait de divorcer et était sans emploi. Alors que cela devait être provisoire celui ci y est depuis 2004 . Je lui ai dit la semaine dernière que j'allais lui faire un contrat de location il m'a tapé, cassé le doigt et ma tête a cogné sur le mur. il m'a menacé en me disant "si je coule je te tue".

J'ai fait une main courante et non pas porté plainte car c'était un ami mais aujourd'hui il faut que je puisse récupérer mon bien

dans un premier temps quoi faire vis à vis des impots car je ne leur ai pas dit que j'ai transformé mon garage en studio - lui m'a toujours remis 700 euros en guise de dédommagement mais je ne lui ai fait une quittance que pour qu'il puisse faire une pièce d'identité alors qu'il n'y a ni contrat de location ni bail et je viens de découvrir qu'en fait depuis le premier jour ou il est dans mon studio il l'a transformé en studio de photo car il est photographe de profession et est enregistré au répertoire des métiers en profession libérale je comprends mieux sa menace

ma question est que dois je faire auprès des impots et quel acte dois établir aujourd'hui pour régulariser cette situation

j'ai conscience que j'ai fait beaucoup d'erreur

Merci de votre réponse

Lamadraque

Par JURISNOTAIRE, le 12/12/2009 à 16:29

Bonjour, Lamadraque.

Je vous invite à regarder, dans les dossiers que j'ai déjà traités : "Garage transformé en studio".

Des instructions figurent plus bas.

Revenez ensuite vers moi, si besoin était.

Votre bien dévoué.